

En quoi l'enseignement du lexique est-il déterminant pour l'apprentissage de la lecture ?

« Il suffit de fréquenter les définitions d'un dictionnaire pour comprendre que les mots sont des constructions de concepts, du « prêt-à-penser » qui nous épargne de longues et lourdes analyses. Mais il n'y a pas deux langues d'Europe occidentale dont les constructions conceptuelles soient exactement semblables. À plus forte raison sont-elles différentes de celles de l'arabe, du wolof, du vietnamien, et si l'on veut ouvrir les portes de la société française aux enfants de langue maternelle lointaine, la première urgence est de leur donner, par un vocabulaire bien maîtrisé, le moyen de « penser français » autant que de « parler français » et, si possible, un bon français ».

Jacqueline Picoche¹

Le déficit lexical fait obstacle à la lecture

Pour rappel, les élèves apprennent à lire selon deux voies :

- **la voie grapho-phonologique**, dite aussi indirecte : c'est le passage de l'écrit aux sons ou décodage grapho-phonologique.
- **la voie lexicale ou orthographique**, dite aussi directe : c'est le passage de l'écrit au sens par reconnaissance de mots connus dont la forme orthographique a été mémorisée.

Le recours à la voie grapho-phonologique permet de déchiffrer un mot, d'accéder par la vision aux aires du langage parlé. Le mot « vu » est alors possiblement « oralisé » et la forme sonore du mot associée à son sens, si le mot est connu.

Or, les enseignants constatent que de nombreux élèves, qui réussissent à décoder, souffrent d'un **déficit lexical** important et ne peuvent alors se référer à leur lexique mental ni pour comprendre un mot oralisé ni, de fait, pour le mémoriser. Le sens du mot déchiffré peut en effet ne pas être disponible dans sa forme orale pour certains élèves et les efforts de déchiffrement de certains mots restent vains si ces mots n'évoquent rien.

Le répertoire lexical se constitue en effet tout au long de la vie par le langage oral (des parents, des amis) et par le langage écrit (en autonomie ou à l'aide d'un adulte). Plus les enfants sont exposés à un langage riche et abondant, meilleur est leur propre langage. Mais ce répertoire est très inégal selon les enfants. À partir d'une étude conduite aux États-Unis sur des enfants de 7 mois à trois ans, des chercheurs américains ont extrapolé la quantité de mots que les enfants étaient susceptibles d'avoir entendu à quatre ans et estimé que des enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés auraient entendu 30 millions de mots de moins que des enfants de milieu favorisé².

Comment développer le capital lexical ?

Qu'est-ce que le lexique ?

Le lexique est l'ensemble des mots que comprend une langue.

« Il ne faut pas se laisser décourager par l'immensité du lexique », écrit Jacqueline Picoche : « en effet, les mots n'ont rien d'une masse informe. Il y a une hiérarchie parmi eux : des mots indispensables à toutes sortes de discours, des mots plus ou moins utiles dans diverses situations, des mots qu'on n'apprendra que sur le tas, selon l'occasion, et des mots de spécialité connus des seuls spécialistes, bref, beaucoup de mots que le plus cultivé des francophones n'emploiera jamais »³.

Le lexique doit ainsi être envisagé comme un ensemble structuré et organisé, **constitué de réseaux** auxquels chacun, apprenti-lecteur comme lecteur, peut faire référence pour comprendre un mot nouveau et le mémoriser en le mettant en relation avec les mots déjà connus.

Aucun mot n'est isolé dans la langue. Chaque mot entre dans un réseau, plus ou moins complexe, qu'il faut mettre en évidence pour les élèves et qu'il faut leur apprendre, au fur et à mesure des cycles, à reconstituer eux-mêmes.

Une simple exposition aux mots, sans analyse, ne suffit pas : des listes de mots sans relation entre eux sont difficiles à mémoriser et peu opératoires. Au sujet du mot du jour, Micheline Cellier précise : « offrir un mot quotidien, à partir d'une éphéméride, mot qui n'a pas de résonance dans la vie de la classe, éventuellement interchangeable avec celui de la veille ou du lendemain, qui n'est pas relié à d'autres et autour desquels aucun outil permettant le réemploi n'est créé, semble d'une rentabilité bien médiocre en termes d'apports lexicaux⁴. »

De quels réseaux parle-t-on ?

Un réseau de mots est constitué de termes reliés entre eux par des relations de forme et/ou de sens.

Les relations entre les mots peuvent être :

- de sens : synonymie, antonymie, hyperonymie (catégorie) ;
- de forme : dérivation ;
- historiques : étymologie, emprunts divers.

² B. Hart, T. R. Risley (2003), « The early catastrophe : the 30 million word gap », *American Educator*, vol. 27, n°1, p. 4-9. Disponible en ligne : <https://www.aft.org/sites/default/files/periodicals/TheEarlyCatastrophe.pdf>

³ Jacqueline Picoche (2011), « Lexique et vocabulaire : quelques principes d'enseignement à l'école », Eduscol (https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Dossier_vocabulaire/14/4/Jacqueline_Picoche_111202_avec_couv_201144.pdf).

⁴ « Des outils pour structurer l'apprentissage du vocabulaire », 2011. En ligne sur Eduscol : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Dossier_vocabulaire/57/6/Micheline_Cellier_111202_C_201576.pdf

On insistera ici sur les relations morphologiques et la dérivation pour les raisons suivantes :

- des travaux de recherche ont montré que l'augmentation du lexique pendant la période scolaire s'explique en grande partie par l'augmentation des capacités des élèves à résoudre des problèmes morphologiques, c'est-à-dire à reconnaître des éléments familiers dans les mots qu'ils rencontrent⁵;
- les entraînements à l'analyse morphologique contribuent également à améliorer les capacités de lecture des élèves, tant au niveau de la compréhension que du décodage.

L'élément privilégié pour établir ces relations est le morphème, la plus petite unité porteuse de sens (à distinguer du phonème, la plus petite unité distinctive que l'on puisse isoler par segmentation dans la chaîne parlée et du graphème, la plus petite entité d'un système d'écriture). Le morphème apporte des informations grammaticales (nombre, genre, mode, temps, personne) ou lexicales.

80% des mots du lexique français sont plurimorphémiques (complexes) et seuls 20% des mots sont monomorphémiques (simples).

Par exemple, le mot *chaton* est complexe parce qu'il est constitué de deux morphèmes, *chat-* et *-on*. La combinaison des sens des deux morphèmes permet de recouvrir le sens du mot complet « petit chat ». De la même manière, le mot *chatons* est morphologiquement complexe parce qu'il est constitué des 3 morphèmes *chat-*, *-on-*, *-s*, le troisième morphème portant l'idée de nombre.

Quelle que soit la qualité ou le type des textes lus, en apprenant à lire, les élèves rencontrent inévitablement des mots composés de plusieurs morphèmes. Une étude lexicologique américaine montre ainsi que les manuels scolaires proposent quatre fois plus de mots complexes (composés de plusieurs morphèmes type « chaton ») que de mots simples (un seul morphème « chat »)⁶.

⁵ J. M. Anglin, « Vocabulary development : A morphological analysis », *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 58 (10), Serial n°238, 1993. M. Déro, *Inventaire du vocabulaire et développement des connaissances du cours préparatoire à la sixième du collège*, Thèse de doctorat, Université de Rennes 2, 1998

⁶ W. Nagy et R. C. Anderson, « How many words are there in printed school English ? », *Reading Research Quarterly*, XIX 3, 304-330, 1984.